







Règlement de la Randonnée de la Malmaison 2022, selon recommandations de la Fédération Française de Cyclotourisme ("FFvélo")

Parcours et niveaux de difficulté

-  Parcours de 34 km. "Vert"
-  Parcours de 53 km. "Bleu"
-  Parcours de 81 km. "Rouge"
-  Parcours de 99 km. "Noir"

La FFvélo nous rappelle:

-  **Les parcours "Vert" et "Bleu" sont avant tout recommandés** aux licenciés FFvélo "Vélo Balade" ou aux non-licenciés équivalents: Pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle le certificat médical n'est pas obligatoire;
-  **Les Parcours "Vert", "Bleu", "Rouge" et "Noir" sont recommandés** aux licenciés FFvélo "Vélo Rando": Pratique régulière du cyclotourisme sur tous types de parcours, avec certificat médical obligatoire et à renouveler au moins tous les 5 ans; ainsi qu'aux titulaires d'une licence "Vélo Sport" ou aux titulaires d'une licence d'une fédération de course.

Sécurité et prévention

Chaque participant déclare, du seul fait de sa participation, être en **condition physique suffisante pour effectuer le parcours** que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité.

Le port du casque est vivement conseillé. **Il est obligatoire pour les mineurs**.

Devoirs des participants

Cette Organisation n'est pas une cyclosportive.

Les participants doivent appliquer toutes les **dispositions du Code de la route et les consignes de sécurité**, ne pas rouler à plus de deux de front, ni en groupes constitués de plus de vingt machines sans laisser un espace de dépassement aux autres véhicules.

Tarification

Pour des raisons d'assurances, **une réduction de 2€** est accordée aux licenciés FFvélo, sur présentation de leur licence de l'année en cours.

La gratuité est accordée pour les mineurs (licenciés ou non licenciés).

Participation des mineurs

Les **jeunes mineurs**, licenciés ou non, doivent être accompagnés soit d'un parent ou représentant légal, soit d'un encadrement qualifié.

Droit à l'image

Tout participant à la présente Organisation accepte, du seul fait de sa participation, que l'Abeille de Rueil Malmaison et sa section cyclotourisme utilisent **les photos prises lors de cette Organisation** le représentant, lui ou ses enfants.

Responsabilité

La **responsabilité de l'organisateur** sera, en tout état de cause, limitée, hors faute intentionnelle et inexcusable, au montant de sa recette pour l'Organisation au cours de laquelle le dommage a eu lieu.